EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

12e séance du mardi 31 janvier 2023

Présidence de Mme Magali Crausaz Mottier, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le Rapport-préavis N° 2022/22 de la Municipalité, du 8 septembre 2022 ;

- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;

- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

d'accepter la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Caroline Alvarez Henry et consorts « Help ! Site internet de la Ville de Lausanne : trouver facilement l'information sur l'aide en cas de violences conjugales ».

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne

le mardi 31 janvier deux mille vingt-trois.

La présidente :

CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

Le secrétaire :